



# PREPARATION ET REALISATION D'OUVRAGES ELECTRIQUES.

**CAP 2 ans**

**Capacité : 24 élèves**

## PROFESSION

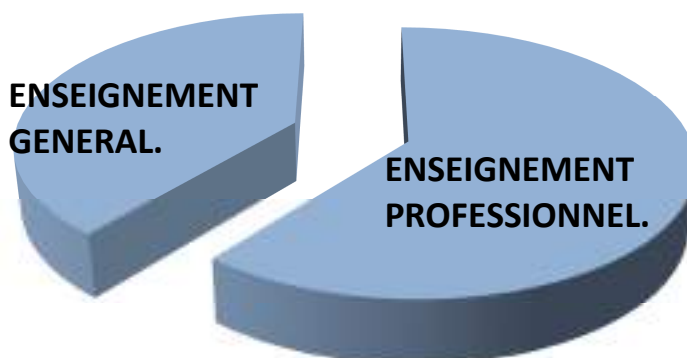
Le titulaire de ce CAP travaille ensuite dans le secteur du BTP, pour des collectivités locales, des particuliers, au sein de PME-PMI ou en tant que patenté. Il intervient en tant qu'électricien dans les secteurs du transport, de la distribution, des équipements et installations électriques.

Il installe, met en service, entretien et répare des ouvrages électriques, principalement en basse tension (domaine BTA : en dessous de 500 V en alternatif et de 750 V en continu). Il intervient, sous la responsabilité d'un chargé de travaux, sur les installations de logements individuels ou collectifs, de bâtiments industriels, d'immeubles de bureaux, de réseaux de distribution...



## FORMATION

- ▶ LA MOYENNE EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL EST INDISPENSABLE POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME.
- ▶ LES MATIERES SONT EVALUEES EN CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION (CCF).
- ▶ LES 14 SEMAINES DE FORMATION EN ENTREPRISE SONT OBLIGATOIRES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME.
- ▶ LES ELEVES SUIVENT UNE FORMATION **SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL**.



## PROFIL de L'ELEVE

- ✘ Autonome et aimant le travail bien fait.
- ✘ Ayant l'esprit d'équipe.
- ✘ Niveau correct en Français, et bon niveau en mathématiques, sciences physiques et technologie nécessaires.
- ✘ Ne craignant pas le travail en hauteur.

Seul un très bon niveau en Tale CAP peut permettre une poursuite en 1<sup>ère</sup> PRO.